

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [solen-pomerleau-cssbe-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/628b4c4c9ef0f45645579180>

Date d'obtention : 2025-12-07 13:51:27

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à la victime ou à celui qui émet le signalement (le rassurer et soutenir dans le processus), évaluer (remplir grille d'évaluation), vérifier l'information. Si Actes malveillant ou criminel: Saisir l'appareil si raison de croire que le contenu est de la pornographie juvénile et contacter police immédiatement (s'assurer qu'il y a eu contacte avec DPJ aussi). Contacter parents de la victime
Ou si impulsif: rencontrer la victime, l'auteur du geste ou les autres jeunes impliqués si lieu d'être. Remplir grille d'évaluation de l'incident. Vérifier le règlement de l'établissement s'il y a infraction. Vérifier aussi au niveau du code criminel si infraction. Sensibilisation au Sextage, Si la situation démontre qu'il y a pu y avoir diffusion, possession ou usage de pornographie juvénile, saisir appareil.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de bien suivre les étapes afin de bien évaluer les faits et faire le bon protocole dans la situation qui arrive.

Dans le cas 1: important de d'abord rencontrer l'auteur de la dénonciation afin de bien évaluer la situation. Si les personnes ne collaborent pas référer à la police. Si collaborent, remplir grille d'évaluation de l'incident. Si possession, saisir l'appareil et contacter policier.

Dans le cas 2: rencontre avec l'auteur, pas de la pornographie juvénile mais a tout de même envoyé photo à son petit ami. Alors rencontre avec ami pour tout de même vérifier les faits ,pas d'infraction confirmée, mais tout de même photo qui circule, qui peut nuire à la réputation de l'élève, alors vérifier tout de même protocole de l'établissement.

S'il s'ajoute de nouveaux éléments, on déclenche à nouveau le protocole Sexto, même si adulte impliqué qui n'est pas à l'école on contacte les policiers. À noter que l'intervenant école n'est pas mandataire du service de police.

Dans le cas 3: il doit y avoir répercussion sur la personne au niveau scolaire pour appliquer le protocole Sexto, Diriger le parent au besoin, au service de police.

Dès qu'il s'agit d'un élève impliqué, déclencher protocole Sexto. Si plusieurs élèves d'impliqués, prendre le temps de vérifier les faits

Si on confisque l'appareil pour éviter propagation, le but est de protéger l'intégrité physique et psychologique de la personne.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisqué les cellulaires. Les ados ne peuvent vivre sans et réagissent fortement quand on applique cette mesure. Peut importe rendu à ce point la police sera contactée ☹☹

Rencontrer tous les élèves impliqués lors d'un protocole Sexto peut être un long processus.